



Marais desséchés de part et d'autre du canal du Pont aux chèvres, en direction du nord-ouest.

IVR52_20198503504NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés